

# La lettre du maire

Pascal Beudet

N° 8 avril 2006 Aubervilliers

zoom

BUDGET 2006

## Pour les Albertivillariens



Le 23 mars, les conseillers de la majorité ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

On le dit souvent : « L'argent est le nerf de la guerre ». Sans adhérer complètement à ce vocabulaire belliciste, force est de constater, qu'aujourd'hui, la politique fiscale du gouvernement constitue, pour le moins, une véritable déclaration d'hostilité envers les collectivités territoriales, en particulier les plus populaires, et leurs habitants. En effet, qu'on les prenne par n'importe quel bout, la loi de finances votée par l'UMP et les projets de « réforme » vont toujours dans le même sens. Que ce soit la baisse de l'impôt sur le revenu, l'instauration du bouclier fiscal consistant à plafonner à 60 % du revenu le montant des impôts directs d'un contribuable (taxes locales comprises), ou la réforme de la taxe professionnelle, toutes ces mesures conduisent à l'allègement de la contribution des plus fortunés. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le coût du plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée est évalué à 1,5 milliard d'euros.

Cette somme permettrait de tripler les crédits alloués aux zones d'éducation prioritaire. Et, évidemment, cette nouvelle faveur accordée aux entreprises ne s'accompagne d'aucune contrepartie en matière de création d'emplois. L'Etat veut contraindre les collectivités à supprimer ou à réduire les services rendus à la population et à augmenter les prélèvements locaux. L'idée, vider les poches des contribuables les plus modestes pour remplir celles des riches, n'est pas nouvelle, elle n'en est pas moins scandaleuse. La municipalité d'Aubervilliers la refuse et elle a décidé de ne pas augmenter les taxes foncières et d'habitation tout en maintenant et améliorant les services proposés aux habitants et en investissant pour le développement et le dynamisme de la ville.

Ce n'est évidemment pas une équation facile mais elle repose sur la volonté affirmée de construire le budget à partir des besoins des Albertivillariens ■

## JUSTICE POUR AUBERVILLIERS

Une réelle réforme de la fiscalité locale s'impose afin de trouver les financements permettant aux collectivités territoriales de répondre aux besoins des habitants et de lutter vraiment contre les inégalités. Sans doute, une taxation plus juste de la spéculation et des produits financiers dégagerait les moyens nécessaires aux communes, départements et régions pour assurer leurs missions élargies par la décentralisation décidée par l'Etat.

Une autre injustice pourrait aussi être réparée tout de suite. Il est en effet insupportable que les dotations de l'Etat soient encore calculées jusqu'en 2009 sur la base du recensement de notre population de 1999 alors qu'Aubervilliers compte aujourd'hui 8 000 habitants supplémentaires, usagers comme les autres de nos services. C'est un manque à gagner de 5 millions d'euros ! J'ai donc pris l'initiative avec la majorité municipale de lancer une grande campagne de pétitions, que je vous invite à signer, pour qu'Aubervilliers obtienne simplement ce que l'Etat lui doit ■

### contact

#### Pascal Beudet

maire d'Aubervilliers,  
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville  
2 rue de la Commune de Paris  
93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00  
Courriel : pascal.beudet@mairie-aubervilliers.fr

## INTERCOMMUNALITÉ

# Plaine Commune : une communauté Aubervilliers et le territoire

**L**e sondage réalisé par CSA en janvier dernier a démontré l'attachement des Aubervilliersiens à leur communauté d'agglomération : 85 % pensent que c'est une bonne chose que notre ville fasse partie de Plaine Commune. Un habitant sur deux souhaite même qu'Aubervilliers transfère plus de responsabilités à l'agglomération. Pour vous, Plaine Commune incarne l'avenir. Et vous avez raison.

Depuis la création de Plaine Commune en 1999, c'est une démarche de coopération et de solidarité entre les villes qui prime. La pertinence de la communauté d'agglomération se traduit tant au niveau de l'échelle du territoire, qui permet de penser intelligemment le développement durable, que du principe de mutualisation des forces et des moyens qui fait de Plaine Commune un véritable outil d'intervention au service des villes.

## Changer la ville et améliorer le quotidien

Si je devais faire le bilan des réalisations effectuées par Plaine Commune sur notre ville, la liste serait longue et la partie la plus visible concernerait certainement l'aménagement du territoire, avec des opérations aussi importantes que la rénovation des berges du canal et la requalification de l'avenue de la République, pour laquelle les crédits apportés par Plaine Commune ont permis d'améliorer le projet porté par le Département, notamment en matière d'éclairage et de revêtement des trottoirs, de sécurisation des passages piétons ou de fleurissement de l'avenue. Notons aussi l'aménagement de la rue et de la placette Heurtault, ou bien la requalification de la rue Ernest-Prévoist sans oublier la création de deux venelles dans le quartier Vallès-La Frette.

Plaine Commune, ce sont également des actions moins visibles qui visent à améliorer notre quotidien. C'est ainsi l'entretien et le verdissement des terrains en friche, l'abaissement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ou mal-voyantes, la remise en état du réseau d'éclairage public, la sécurisation aux abords des écoles...

Inauguration de la nouvelle avenue de la République. Une réalisation co-financée par Plaine Commune.



## Des outils d'intervention ambitieux

Mais cet inventaire n'a de sens que dans le cadre d'une vision globale et cohérente de l'avenir du territoire. Pour cela, Plaine Commune a développé des outils d'orientation tels que le plan communautaire pour l'activité et l'emploi et la charte entreprise-territoire qui visent tous deux à favoriser l'emploi local, afin que l'essor économique de notre territoire profite à ses habitants.

Suite au transfert de la compétence habitat, Plaine Commune a élaboré un Plan local de l'habitat (PLH) qui prolonge et renforce l'effort des villes en matière d'éradication de l'habitat insalubre et de diversification de l'offre locative ; l'ambition de ce PLH étant d'assurer le droit au logement pour tous et d'enrayer la ségrégation spatiale.

Ces orientations stratégiques sont regroupées dans un Schéma de cohérence territoriale (Scot), dont j'ai en charge, en tant que vice-président de Plaine Commune, l'élaboration.

## Une véritable dynamique de développement

La requalification du square Stalingrad, la création du square Schaeffer, le prolongement de l'avenue Waldeck-Rochet, la cons-

# ance pour re

truction de la desserte du site des Prés Clos, l'aménagement du mail et du parvis de l'école Anne Sylvestre, les travaux de la place Proudhon-Gardinoux, la mise en œuvre du projet de la Porte d'Aubervilliers... ce sont autant de projets qui verront le jour dans un avenir proche grâce à la dynamique de développement engendrée par Plaine Commune.

L'avenir communautaire concerne également les dossiers déposés à l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru). Pour Aubervilliers, ce sont 4 projets d'envergure pour lesquels j'attends la décision, une nouvelle fois reportée, de l'agence mandatée par le gouvernement. Sur le territoire, ce sont 24 quartiers d'habitat social rassemblés au sein du Contrat territorial de renouvellement urbain (CTRU), qui seront, je l'espère, les bénéficiaires de cette grande politique de rénovation urbaine.

Plaine Commune c'est une formidable chance pour notre ville, un espoir pour plus de solidarités, pour un développement intelligent et harmonieux. Mais une communauté d'agglomération ne peut et ne pourra en aucun cas se substituer à l'Etat ni pallier ses manquements quand il s'agit d'enjeux politiques nationaux. Chacun a son propre rôle à jouer pour que la justice, la liberté, l'égalité et la fraternité ne soient pas qu'une devise républicaine mais une réalité pour nos populations ■

La communauté d'agglomération associe les habitants à la réflexion et aux projets.



## flash

Les jeunes d'Aubervilliers ont contribué avec dynamisme et responsabilité à l'enterrement du CPE.



### Enterrement du CPE : on a lutté, on a gagné

Il aura fallu deux mois d'actions et de débats pour amener le président, son gouvernement, ses parlementaires UMP à renoncer et faire plier son Premier ministre devenu autiste. Les jeunes et les salariés n'en peuvent plus de la précarité. Ils l'ont dit haut et fort comme ils avaient majoritairement rejeté une constitution européenne qui déjà proposait de déréglementer sérieusement le code du travail.

Largement inspirée des exigences patronales, la politique européenne concernant le marché du travail vise à démanteler les systèmes de protection des salariés. L'enterrement du CPE est donc une grande victoire regardée dans toute l'Europe. On a lutté, on a gagné et cela aussi est riche d'enseignements.

### Zone franche urbaine : un périmètre cohérent

Le classement en Zone franche urbaine (ZFU) permet le développement d'activités économiques et apporte des moyens financiers supplémentaires pour l'aménagement de la ville. La décision, annoncée en mars, par le Premier ministre de créer une ZFU sur les communes de Drancy, Bobigny, Pantin et Aubervilliers a évidemment retenu toute mon attention. J'ai donc écrit à Monsieur de Villepin pour lui soumettre des propositions de périmètre. Le territoire retenu pourrait être celui-ci : en cohérence avec Pantin, le Fort d'Aubervilliers, les cités Emile Dubois et Maladrerie ainsi que le quartier Vilette-Quatre-Chemins. A partir de là on peut imaginer un prolongement de la ZFU jusqu'au Landy.

Un moment privilégié de rencontre avec les nouveaux habitants.



### Bienvenue chez vous : rendez-vous les 12 et 13 mai

J'aurai le plaisir, avec l'équipe municipale, d'accueillir, le 12 mai prochain, à partir de 17 h 30 à l'Hôtel de Ville, les habitants qui ont récemment emménagé à Aubervilliers. C'est un moment de convivialité à ne pas manquer pour tous les nouveaux qui découvrent à peine leur ville. Ils pourront ainsi se familiariser avec les élus, les différents services municipaux et connaître l'étendue des prestations proposées par la commune. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer d'autres intervenants publics présents à Aubervilliers et qui présenteront leur activité. Rendez-vous donc vendredi 12 et ne ratez surtout pas la visite de la ville en car, organisée le lendemain matin. (Renseignements au 01.48.39.52.21)

Transports

## Le métro, cette fois c'est gagné

Le prolongement de la ligne 12 était encore récemment menacé pour cause de financements insuffisants. La vive réaction des élus, notamment d'Aubervilliers, des présidents de Plaine Commune, du Conseil général et de la Région, a permis de débloquer la situation. Ainsi, grâce aux compléments de crédits dégagés par le Conseil régional, la RATP, l'Etat et le Conseil général, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a décidé de lancer dès cette année les travaux du creusement du tunnel jusqu'à la mairie d'Aubervilliers.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux, habitants, élus, institutions, entreprises, qui se sont engagés pour que notre ville ait enfin droit au métro ■

Cette fois plus rien ne doit arrêter le prolongement de la ligne 12.



Politique culturelle

## Réjouissant !

J'ai dernièrement entendu les interventions d'élus de droite à Plaine Commune contre les crédits affectés à la culture : rien de bien neuf si ce n'est des arguments à se faire retourner Malraux en son Panthéon. J'ai su qu'au Conseil général, la droite, mais aussi quelques voix socialistes, ont enfourché la même monture ; enfin qu'au Blanc-Mesnil le groupe socialiste condamnait la programmation, taxée d'élitiste, du forum culturel et refusait sous ce prétexte de voter ses subventions !

Rien de tel ici à Aubervilliers et c'est heureux. Nous sommes tous fiers de nos équipements culturels, des compagnies et associations qui nous aident à tisser

ces rencontres, ces débats sans lesquels la toile de la vie sociale se démaillerait inexorablement.

En Italie, Berlusconi a tenté de mettre la pensée à sa botte et le peuple sur l'orbite médiatique du populisme démagogique. On voit bien pourquoi, chez nous, un sous-caporal de Neuilly rêve d'infliger les mêmes recettes archéolibérales à notre jeunesse. Vous surprendrais-je en vous disant que l'instituteur de la République, tout autant que le maire que je suis, pense que l'éducation comme la culture sont encore les meilleures armes pour donner du muscle à l'intelligence et à la démocratie ? La levée en masse de notre peuple contre la précarité en est le dernier témoignage, réjouissant ! ■

Fort d'Aubervilliers

## Précaution maximum

Le rapport de la CRIIRAD commandé par la municipalité sur la situation radiologique du Fort montre bien les difficultés à connaître réellement l'état de radioactivité du site. Il en est, hélas, de même pour les autres sources de pollution, chimiques en particulier. En même temps, l'Etat propriétaire des terrains souhaite démarrer un projet d'aménagement.

Il n'est pas envisageable pour moi de donner l'autorisation de moindre coup de pioche avant que l'Etat et ses ministères soient en mesure de fournir une cartographie la plus précise possible des différentes pollutions. Tout doit être fait dans la plus totale transparence pour une précaution maximum de santé publique. J'ai donc pris l'initiative d'envoyer le rapport au Préfet en l'invitant à une réunion en mairie et à une visite sur site ■

L'aménagement du Fort dépend aussi de la dépollution des sols et des bâtiments.



### Mardi 25 avril

*Institutions.* Conseil communautaire.

### Mercredi 26 avril

*Aménagement du territoire.* Séminaire à destination des élus de Plaine Commune à propos du Schéma général de cohérence territoriale (Scot).

### Judi 27 avril

*Institutions.* Conseil municipal.

*Altermondialisation.* Restitution publique à l'espace Renaudie de la délégation d'Aubervilliers au Forum social de Bamako.

### Vendredi 28 avril

*Sports.* Assemblée générale du club municipal d'Aubervilliers (CMA).

### Dimanche 30 avril

*Commémoration.* Journée nationale de la déportation.

### Lundi 1<sup>er</sup> mai

*Emploi.* Fête du travail.

### Mercredi 10 mai

*Lutte contre les discriminations.* Commémoration de l'abolition de l'esclavage.

### Vendredi 12 mai

*Bienvenue chez vous.* Soirée d'accueil des nouveaux habitants.

### Dimanche 14 mai

*Espaces verts.* Journée portes ouvertes aux serres municipales.

**rendez-vous**

### Budget 2006 :

trois rencontres pour mieux connaître, mieux comprendre.

### Mardi 2 mai

à 20 heures, à l'école Macé Condorcet

### Judi 4 mai

à 20 heures, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil

### Mercredi 10 mai

à 20 heures à l'école Robespierre Babeuf



**LA LETTRE DU MAIRE** - n° 8 - avril 2006 • Directeur de la publication Pascal Beudet • Création graphique 0@0@ • Maquettiste Zina Terki • Crédit photographique Willy Vainqueur • Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriot • Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr • Photogravure & impression POM •